

<b>Zeitschrift:</b>	Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
<b>Herausgeber:</b>	Office national suisse du tourisme
<b>Band:</b>	31 (1971)
<b>Rubrik:</b>	Relations avec les autorités, les groupements intéressés au tourisme et d'autres organisations

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Relations avec les autorités, les groupements intéressés au tourisme et d'autres organisations

Au cours de l'exercice, l'Office national suisse du tourisme a pu compter sur l'appui des Chambres et des autorités fédérales, ainsi que des divers départements. Nous en remercions tout particulièrement M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie. Nous devons aussi mentionner la compréhension dont le Département fédéral des finances a fait preuve à l'égard de nos problèmes financiers et adresser des remerciements particuliers à l'Office fédéral des transports, qui a toujours défendu nos intérêts auprès des divers départements, ainsi qu'au Département politique fédéral et au Bureau fédéral de statistique. Nous entretenons d'étroites relations avec la Fondation Pro Helvetia, l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) et Swissair, dans l'intérêt de la propagande nationale. L'effort commun a visé à élargir l'audience de la Suisse à l'étranger.

Soulignons également notre excellente collaboration avec les CFF et les PTT, l'Union des entreprises suisses de transports publics, la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, les groupements du trafic routier, la Fédération suisse du tourisme, l'Association des stations thermales suisses, l'Association suisse des stations climatiques, l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme et l'Union des sociétés suisses de développement. Nous ne voudrions pas non plus passer sous silence nos relations avec la Société suisse des

hôteliers et notre coopération au sein de certaines de ses commissions spéciales. Des liens étroits nous unissent à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, au Ciné-journal suisse, à la presse quotidienne et professionnelle, à la Caisse suisse de voyage, aux offices de tourisme locaux et régionaux, aux agences de voyages, aux associations sportives et à de nombreuses institutions scientifiques. Nous leur exprimons notre reconnaissance pour leur précieuse collaboration.

### *Conférences*

Le directeur a fait, au cours de l'exercice, des conférences et des exposés :

- au Rotary-Club de Zurich sur le thème «Présence de la Suisse», le 16 avril 1971;
- à l'assemblée générale de la Ligue glaronaise pour la protection du patrimoine national, à Ennenda, le 17 avril 1971;
- lors du 100<sup>e</sup> anniversaire du chemin de fer du Rigi, à Vitznau, le 21 mai 1971;
- à la 70<sup>e</sup> assemblée générale de l'Union des sociétés suisses de développement, à Bâle, le 22 mai 1971;
- à l'assemblée générale de l'Association suisse des buffetiers, à Zurich, le 24 mai 1971;
- aux journées de l'Institut de tourisme de l'Ecole des hautes études de St-Gall, sur le thème «Relations publiques et tourisme», le 23 novembre 1971.